

NEWSLETTER N° 13

Hiver 2021

Bonjour à tous !

Une nouvelle année qui démarre mais reste toujours rythmée par la Covid19 et son cortège d'interdits.

VIE DU BUREAU :

Deux membres du bureau ont souhaité cesser leur activité pour des raisons personnelles, il s'agit de Jean-Pierre Maignan (secrétaire) et de Jean-Pierre Neris (responsable vêtements).

Après réunion du bureau et appel aux intéressés, nous avons décidé de nommer Yves Gautier au poste de secrétaire et André Dao Castellana au poste de responsable des vêtements (fourrier).

EFFECTIFS :

Depuis notre dernière newsletter, sept membres peu actifs ont quitté nos rangs. Avec les derniers arrivants, nous pouvons compter aujourd'hui sur 59 équipiers pour effectuer les patrouilles du prochain été.

FORMATIONS :

Pour cette année, l'ADCCFF a proposé d'organiser la formation de base sur deux samedi (au lieu de quatre), nous avons inscrit deux membres qui viennent de terminer leur stage.

Ils organiseront un stage 4x4 (formation tout-chemin) au mois de mars pour lequel nous avons également inscrit deux personnes.

Pour nos formations internes, nous n'avons pas encore arrêté de date car nous attendons l'évolution des conditions sanitaires. De toute façon, nous pensons les limiter aux seuls nouveaux membres inscrits cette année afin de pouvoir faire ces formations sur une seule journée.

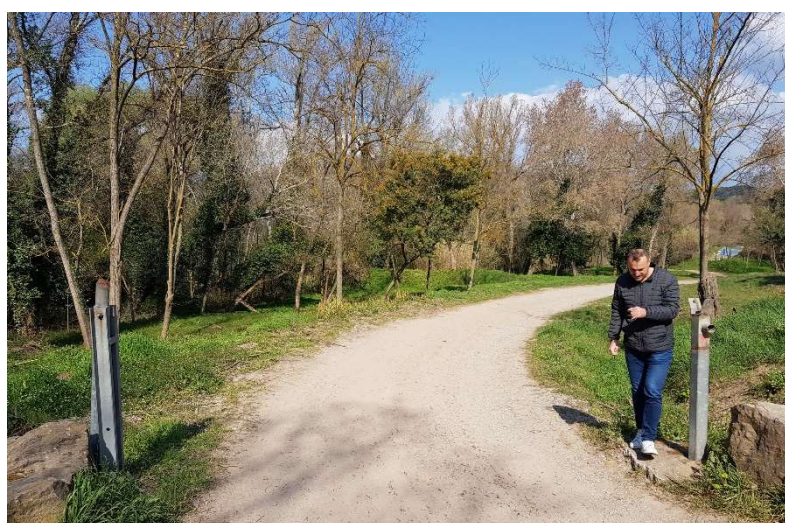


VEHICULES ET MATERIELS :

Le FRJ3 est en cours de remise en état (nouvelle cuve et nouvelle motopompe), il devrait être opérationnel dans le courant du mois de mars 2021

ETAT DES PISTES :

Le 9 mars 2021, Pierre Morlot et Jean-Jacques Laroche se sont rendus sur les pistes en compagnie de la Mairie (Monsieur Marchand et Madame Brao) et de l'O.N.F. (Monsieur Cadeo). Nous leurs avons fait constater que plusieurs barrières étaient hors service et qu'il serait bien qu'elles soient réparées avant la saison estivale. Des panneaux interdisant l'accès aux pistes pour les véhicules, seront également remis en état ou placés sur le côté droit de la voie (en conformité avec la législation).



MATERIEL :

Une demande a été faite afin que nous puissions garder toute l'année les téléphones portables de chaque véhicule ; la Mairie est d'accord sur le principe mais nous attendons une confirmation officielle.

L'ordinateur fixe de notre local ainsi que le portable du bureau ont été révisés par le service informatique de la Mairie.

Jean-Jacques LAROCHE
Président adjoint délégué

Pierre MORLOT
Président délégué